

Direction générale adjointe
solidarité territoriale

Direction de la Voirie

Tél : 03.59.73.41.00

voirie.dunkerque@lenord.fr

Réf.: ST/DV/AR/CM/711

Dossier suivi par : Arrondissement routier
de Dunkerque

Dunkerque, le 27 avril 2022

Objet : Port Départemental de Gravelines – Grand-Fort-Philippe – DRAGAGE DE LA PASSE D'ACCES - AVIS AUX NAVIGATEURS

Les navigateurs sont informés que le dragage de la passe d'accès aura lieu **à partir du 5 mai 2023 pour une durée de 3 semaines**, sauf aléas. Cette campagne de dragage sera réalisée en fonction des conditions météorologiques et s'effectuera en plusieurs fois.

La drague aspiratrice en marche procédera, de jour comme de nuit, au dragage de la passe d'accès entre les extrémités des jetées, dans les limites administratives du Port Départemental de Gravelines - Grand-Fort Philippe.

Elle sera accompagnée d'une vedette qui l'assistera et procédera, par ailleurs, à des sondages de contrôle.

La drague aura priorité sur tout navire ou embarcation.

La drague en action devra impérativement être contactée par tout navire ou embarcation en approche, par la mer ou le chenal, au moyen de la radio VHF (canal 9), et ce, à distance de sécurité suffisante.

Les signaux sonores seront employés également, si nécessaire.

**Le Responsable de l'Arrondissement
Routier de Dunkerque**



Alexandre ROUSSEAU